

CULTURE



B.B. KING LE ROI DU BLUES

B.B. King, écrit Serge Truffaut, représente la voix la plus familière du blues depuis que le chien noir et blanc de RCA-Victor s'est pris d'une profonde affection pour le haut-parleur du premier gramophone fabriqué de ce côté-ci de l'Atlantique. Pour s'en convaincre, il suffit d'écouter l'incontournable coffret de quatre compacts qui illustre la carrière du célèbre guitariste de 1949 à 1991
Page C-1



L'ÉCRIT À L'ÉCRAN

Il y a eu Claude Jasmin, il y a eu Clémence Desrochers. Ils se sont tous deux cassés le cou. Puis Gaston L'Heureux est arrivé avec son Millefeuille. Mais la partie n'est pas gagnée. À la télévision du Québec, les émissions littéraires n'ont jamais vraiment décollé, nous explique Paule des Rivières. Peut-on vraiment rêver d'un Pivot québécois?
Page D-1



APRÈS LE KOWEIT LA SOMALIE

QUELQUE 25 000 soldats américains commenceront lundi à débarquer en Somalie, non pas pour déloger un envahisseur étranger comme ils le firent en 1991 au Koweït, mais bien pour y assurer, à la pointe du fusil, la distribution de l'aide humanitaire aux millions de personnes menacées par la famine et terrorisées par les bandes rivales qui pillent les convois d'aliments. C'est ce qu'a confirmé hier le président sortant américain George Bush, qui a parlé de «troupes conséquentes» sans citer lui-même de chiffres, aussitôt appuyé par son successeur Bill Clinton. Le Canada fournira pour sa part 900 hommes à l'opération.
Pages A-2 et A-9

Chômage record depuis la Dépression

■ 14,3% de la population active du Québec touche des prestations d'assurance-chômage

Jean Dion
de notre bureau d'Ottawa

APRÈS CELUI de la pauvreté, le Québec s'est vu décerner un nouveau championnat, hier, alors que Statistique Canada a fait état d'une hausse du taux de chômage de 1,6

point dans la province en novembre. Les chômeurs constituent maintenant 14,3% de la population active québécoise.

Cette augmentation mensuelle est de loin la plus élevée au pays, la plus forte croissance du chômage enregistrée ailleurs étant de 1,1 point. Seules l'Ontario et la Colombie-Britannique ont vu leur taux de chômage augmenter.

Voir page A-4: Québec

■ Une situation dramatique dans un climat déflationniste, soutiennent les économistes

Gérard Bérubé

Le Québec comptait un nombre record de chômeurs en novembre et ce, avant même l'affluence des annonces de nouvelles mises à pied. «Il faut remonter à la Grande Dépression des années 30 pour revoir une situation

aussi dramatique», a lancé, sur un ton désespéré, l'économiste en chef du Mouvement Desjardins.

Gilles Soucy n'en revient pas. «Nous n'avons pas eu d'amélioration au chapitre de l'emploi depuis trois ans. Il s'agit d'une situation très particulière. Il faut remonter aux années 30 pour revoir une situation

Voir page A-4: Économistes

L'avocat Michaud arrêté et détenu illégalement par la SQ

Danny Vear

L'arrestation et la détention de Marc Michaud par la Sûreté du Québec ainsi que la saisie d'une partie de ses documents étaient «illégaux, arbitraires et abusives».

Dans un jugement sévère, la Cour supérieure blâme le comportement des enquêteurs de la SQ, lors de la perquisition du 2 novembre dernier qui s'est déroulée au domicile de l'avocat Marc Michaud, celui que la SQ considère son principal suspect dans l'affaire de la fuite de documents confidentiels du gouvernement du Québec.

Dans sa décision, le juge Pierre Pinard déclare illégaux, arbitraires et abusives l'arrestation et la détention de Me Michaud.

Du même souffle, la Cour supérieure a annulé la saisie que la SQ avait effectuée au domicile de Me Michaud.

Faute de preuves à l'endroit de Michaud, la SQ s'est livrée à une partie de pêche, note le juge. Dans sa décision, le juge Pierre Pinard estime que la saisie de la SQ était également illégale et abusive. En conséquence, le juge a exigé la restitution des documents saisis à cette occasion, à l'exception de treize disquettes émanant du Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC).

L'avocat Michaud récupérera donc les documents et les copies de ses agendas professionnels sur lesquelles la Sûreté du Québec avait mis la main lors de la saisie du 2 novembre. Ce faisant, le juge Pinard a accédé aux demandes de Me Michaud. «J'espère que la chasse aux sorcières est terminée», a dit pour sa part Me Christian Desrosiers, avocat qui le représentait. En ce qui concerne les 13 disquettes, Me Desrosiers soutient qu'elles contiennent des travaux, des notes et le curriculum vitae de Me Michaud. «Rien de dérangeant».

Blâmant le comportement des enquêteurs de la SQ, le juge Pinard donne notamment l'exemple de

Voir page A-4: SQ

LES HÉROS DE NOS ADOS



PHOTO JACQUES NADEAU

Dans la catégorie «altruistes» et «pourfendeurs de l'injustice», René Lévesque figure parmi les héros de nos adolescents, avec Félix Leclerc, Nelson Mandela et mère Teresa.

Les jeunes préfèrent les fonceurs aux rebelles

Isabelle Paré

Oubliez Axel Rose et Madonna, les adolescents préfèrent de loin les héros sans peur et sans reproche, les preux défenseurs de la veuve et de l'orphelin aux rebelles et aux marginaux. Malgré les apparences, les jeunes ne fondent pas d'admiration devant ceux qui peuplent leur univers culturel. N'en déplaise à Mitsou et aux chanteurs indociles que glorifient les clips, ce ne sont pas eux qui nichent au sommet de l'échelle de popularité des jeunes, révèle une

étude réalisée auprès d'élèves de quatrième secondaire (15 et 16 ans) démontre que les valeurs les plus choyées chez les héros des jeunes sont la détermination, le courage et la persévérance

étude réalisée auprès de 150 élèves de quatrième secondaire par la revue *Vie pédagogique*. Ce coup de sonde démontre plutôt que les qualités et les valeurs les plus choyées chez les

héros des jeunes sont la détermination, le courage, la persévérance. Bref, les tenaces, les fonceurs, les débrouillards et les gens qui ne se laissent pas marcher sur les pieds sont ceux qui suscitent chez eux le plus grand respect.

Pour les adolescents de 15 et 16 ans, ces valeurs sont le plus souvent incarnées par des personnes comme la championne olympique Sylvie Bernier, le coureur Terry Fox, le joueur de basketball Michael Jordan, la chanteuse Céline Dion, ou même des personnages fictifs comme Emilie Bordeleau des *Filles de Caleb* et Anne de *La Maison aux pignons verts*.

Pour une génération nourrie aux décidés
Voir page A-4: Héros

La Commission des droits de la personne poursuivie par un de ses employés... pour discrimination

Pierre Cayouette

Un employé de la Commission des droits de la personne du Québec a porté plainte contre son employeur parce qu'il s'estime victime de discrimination basée sur son handicap.

Le Tribunal des droits de la personne a été saisi de cette singulière affaire qui oppose l'organisme chargé de combattre la discrimination à un de ses salariés.

Conseiller en programme d'égalité à la Commission des droits de la personne depuis

1985, Jérôme Di Geovanni, 44 ans, est au centre de cette histoire qu'on pourrait intituler «l'arroseur arrosé». Il se décrit comme un spécialiste en discrimination et handicap. À ce titre, il a acquis, dit-il, une forte réputation à travers le Québec et le Canada.

Il y a deux ans, un poste d'agent d'éducation a été créé à la Commission, pour recrutement à l'interne. La personne recherchée allait devoir travailler dans le domaine scolaire, auprès des handicapés.

Fort de son expérience, M. Di Geovanni a postulé. Mais il a été écarté. Dans une courte

lettre, le service administratif lui a répondu qu'il ne possédait pas les exigences requises.

M. Di Geovanni juge au contraire qu'il a le curriculum vitae requis. Dans la mesure où il répondait à tous les critères. Dans la mesure aussi où il avait participé à une recherche sur l'intégration scolaire des enfants souffrant de déficience intellectuelle.

«Je ne vois pas d'autre motif de disqualification que la discrimination basée sur mon handicap visuel», plaide-t-il.

M. Di Geovanni n'est pas aveugle. Mais il possède une vision réduite. Une vision dite

«fonctionnelle». Il peut lire et écrire. À condition d'avoir une loupe.

Des audiences publiques devant le Tribunal des droits de la personne devaient avoir lieu la semaine prochaine. Mais elles ont été reportées. Elles auront lieu les 8, 9, 10 et 11 mars prochains, a fait savoir au DEVOIR Me Sylvie Gagnon, agente de recherche au Tribunal des droits de la personne.

Le plaignant demande au tribunal des «dommages moraux». Il revendique également que la Commission des droits de la personne
Voir page A-4: Commission



L'intelligence, le courage, la passion

Judith Jasmin

de feu
et de flamme

Colette Beauchamp

432 pages, photos, 24,95\$

«C'est un chef-d'œuvre de biographie comme je n'en ai à peu près jamais vu.»
Daniel Pinard, CBF VSD, Radio-Canada

«Le livre de Mme Beauchamp se situe dans la lignée des grandes biographies. Un ouvrage dont Judith Jasmin aurait été fière.»
Marie-Paule Villeneuve, Le Droit



biographie

Boréal au rendez-vous des idées